



DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE
CANTON DE MEULAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GAILLON-SUR-MONTCIENT

DEMANDE DE PARTICIPATION
COMMUNALE AUX FRAIS DES CENTRES
D'ACCUEIL DE LOISIRS

Année 2025

Date butoir pour déposer les demandes : 30/01/2026.

Toutes demandes déposées après cette date ne seront pas traitées

ENFANT

Nom : Prénom :
Date de naissance : Classe :
Adresse :

REPRESENTANTS LEGAUX

1 – père ☐ mère ☐ autre ☐	2 – père ☐ mère ☐ autre ☐
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse (si différente de l'enfant) :	Adresse (si différente de l'enfant) :
Téléphone :	Téléphone :
Mail :	Mail :
Fait à :	Signature des parents :
Le :	

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

PIECES A FOURNIR:

- ☐ Facture acquittée de la structure publique d'accueil
- ☐ Pièce d'identité
- ☐ R.I.B (pour virement administratif)

NOMBRE DE JOURS

DECISION DE LA COMMUNE

- ☐ Accepte la participation de 5 €/jour pour la durée de : Jours pour l'enfant :
- ☐ Refuse pour le motif suivant :
.....

Gaillon sur Montcient, le :

Le Maire,